

## La personne a été vaccinée à l'étranger (hors UE) ? Une solution existe pour valider son passe sanitaire

Quel vaccin ?	Schéma vaccinal ?	Que faire pour obtenir mon passe sanitaire ?
Autorisé par l'EMA : Pfizer-BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Janssen  Reconnu comme équivalent par l'ANSM ou « EMA-like » : <b>Covidshield, R-Covi, Fiocruz</b>	Complet	Schéma complet, pas besoin de nouvelle dose
	Incomplet	Injection d'une dose de vaccin à ARNm*
Reconnu par l'OMS : Sinopharm ou Sinovac	Complet	Injection d'une dose de vaccin à ARNm*
	Incomplet	Injection de deux doses de vaccins à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle
Reconnus ni par l'EMA ni par l'OMS Sputnik et autres	Complet Ou Incomplet	Injection de deux doses de vaccins à ARNm entre 21 et 49 jours d'intervalle

\*La ou les injections supplémentaires doivent se faire au moins 4 semaines après la dernière injection à l'étranger, ou, à défaut, au plus vite.

La ou les doses injectées en France valident le passe sanitaire 7 jours après l'enregistrement sur la plateforme SIVAC.

● Lorsque le schéma vaccinal n'est pas complet, le pharmacien peut injecter la ou les doses identifiées dans le tableau ci-dessus. Les personnes sont également éligibles au rappel vaccinal.

La personne est française ou étrangère résidant en France, l'injection est prise en charge par l'assurance maladie. Retrouvez l'ensemble des situations dans lesquelles la vaccination peut être prise en charge : <https://www.centres-sante-auvergnerrhonealpes.org/production/wp-content/uploads/2021/03/Fiche-Vaccination-etrangers-et-francais-de-letranger.pdf>



Lorsque la personne a déjà reçu un schéma vaccinal à l'étranger, et qu'elle doit recevoir une seule dose, le pharmacien inscrit dans Vaccins COVID un schéma monodose terminé 1/1.

**NOUVEAU**

● Si le schéma vaccinal est complet et reconnu en France, le pharmacien peut générer un passe sanitaire aux personnes étrangères (voir page suivante).

Éligibilité au rappel en fonction de la législation en vigueur.



# Vaccination à l'étranger & passe sanitaire

## Enregistrement par le pharmacien

02/12/2021

Les voyageurs extra-européens **vaccinés à l'étranger (hors Union Européenne) avec un vaccin reconnu dans l'Union Européenne** peuvent désormais obtenir un passe sanitaire valable sur le territoire français.

Les pharmaciens sont autorisés à enregistrer la vaccination et à **générer le passe sanitaire avec QR Code** en se connectant sur un site spécifique sécurisé.

Les étrangers vaccinés séjournant en France pourront faire état de leur vaccination complète et pourront accéder aux activités soumises au passe sanitaire.

### Éligibilité au certificat numérique

Avoir fait un **schéma vaccinal complet** à l'étranger hors Union Européenne avec :

- un vaccin **Pfizer, Moderna, Astra Zeneca, Janssen, Covidshield, R-COVI, Fiocruz**
- un vaccin **Sinovac ou Sinopharm** + une dose de vaccin à **ARNm**.

Les **autres vaccins** (Sputnik ou autre), ou les **schémas vaccinaux incomplets** ne sont pas éligibles.

### Comment accéder au portail de déclaration ?

Muni de votre **CPS ou E-CPS**, connectez-vous sur : <https://certif-covid.sante.gouv.fr>

- Lors de la **première connexion**, il faut remplir le formulaire d'inscription, lire et accepter les CGU et la charte.
- Le **formulaire de génération d'attestation** s'affiche.

### Vérifier les informations

- La personne souhaitant obtenir son passe sanitaire présente : **son passeport** et son **certificat original de vaccination** (version papier) et écrit lisiblement.
- Le pharmacien vérifie : la concordance de l'identité entre le passeport et le certificat de vaccination que le schéma vaccinal est complet  
le certificat de vaccination est authentifié par comparaison avec le catalogue de vaccins étrangers

### Générer le passe sanitaire

Se connecter à la plateforme, saisir les informations demandées et valider.

Faire vérifier les informations par la personne concernée et générer le certificat numérique UE. En cas d'erreur, annulez le certificat et recommencez.

Vous pouvez imprimer le certificat, et la personne pourra le saisir sur son téléphone.

### Facturation du certificat généré

**Prix maximum** : 30 € HT (TVA 20%) soit **36 € TTC facturé à la personne**.

Non remboursé par l'assurance maladie (code acte NR).

Etablir une facture acquittée du montant total payé. La facture doit être conservée par la personne ayant demandé le passe sanitaire. Elle devra être présentée en cas de contrôle.

**En générant un certificat numérique, vous vous engagez à avoir identifié un schéma vaccinal complet et accepté en France. En cas de doute ou si vous ne trouvez pas le certificat dans le catalogue de vaccins, vous pouvez contacter : 0800 08 02 27 (7j/7 de 9h à 20h).**

**Vous ne devez conserver aucune information personnelle ou de santé une fois le certificat délivré.**

**Le pharmacien est l'unique responsable des certificats générés avec ses codes et sa carte CPS/E-CPS.**

Connexion à la plateforme avec votre CPS/E-CPS ➔ <https://certif-covid.sante.gouv.fr>

Possible pour les **ressortissants étrangers hors UE**, qui n'ont pas été vaccinés dans un des pays suivants : Etats de l'Union Européenne, Albanie, Andorre, Arménie, îles Féroé, Islande, Israël, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Maroc, Monaco, Norvège, Panama, Royaume-Uni, Saint-Marin, Suisse, Turquie, Ukraine, Vatican. Ces états délivrent des certificats de vaccination au format européen

[Télécharger le catalogues des preuves de vaccination](#)

Possible de télécharger le catalogue des certificats de vaccination

Choisir le mode de remplissage du formulaire

À partir d'un document d'identité  Manuellement

Cocher soit saisie manuelle soit automatique. Dans ce cas, il faudra scanner le document d'identité contenant une **bande MRZ** au format png, jpeg ou tiff.

Document d'identité\*

Choisir un fichier

Pièce d'identité contenant un MRZ. Les formats acceptés sont : PNG, JPEG et TIFF.



Bande MRZ

Nom\*

Saisir nom, prénom, date de naissance à partir des informations du passeport

Nom de naissance

Prénom\*

Date de naissance\*

Inconnue

Date d'injection\*

Saisir la **date** de la dernière injection de vaccin COVID

Information mentionnée sur le certificat de vaccination qui a été remis lors de la dernière vaccination.

Complétude du cycle de vaccination\*

Choisir dans la liste déroulante le **nombre de doses** administrées : 1/1 2/2 3/3

Information mentionnée sur le certificat de vaccination qui a été remis lors de la dernière vaccination.

Médicament vaccinal\*

Choisir dans la liste déroulante le **nom du vaccin** de la dernière dose administrée

Pays de vaccination\*

Choisir dans la liste déroulante le **pays** où la dernière dose a été administrée

\* Champ obligatoire

[Envoyer votre demande >](#)

Cliquer sur « **envoyer votre demande** » après avoir vérifié les informations renseignées. Une nouvelle page s'affiche avec le certificat COVID numérique

